

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

POUR BIZERTE

Notre confrère "l'Echo de Bizerte" ne se mouche pas du coude.

A l'instar des grands journaux parisiens, il vient de s'attacher un officier général, ancien gouverneur militaire de Bizerte même.

Notre nouveau confrère a débuté par une lettre ouverte à Clemenceau, président du conseil et ministre de la guerre, dont Bizerte fait naturellement le fond.

Le général expose que :

Rentré il y a quinze jours à Bizerte, où il s'était préoccupé avant la guerre des diverses questions vitales qui touchent de si près à l'avenir de cette ville, et dont la solution intéresse la France elle-même, il vient de ressentir une grosse déception en constatant, après cinq ans, que, non seulement aucune de ces questions n'avait avancé d'un pas, mais encore que l'hostilité sourde ou, tout au moins, l'inertie de l'administration du Protectorat, constitue le principal obstacle à la réalisation des vœux du pays, dont Clémenceau s'est fait l'éloquent interprète lorsqu'en 1909, il était Président du Conseil.

Cette attitude inexplicable de l'administration à l'égard de Bizerte, surtout après la victoire, lui a inspiré des réflexions qu'il expose longuement.

Nous ne pouvons reproduire les trois colonnes du Général Dubois qui n'apprendraient rien que nos lecteurs ne connaissent depuis longtemps, les desiderata de notre port militaire qui aspire à jouir des avantages d'un port de commerce et même à devenir port franc leur sont archi connus.

Une réclame connue dit que pour être heureux il faut un peu d'or, Bizerte pour être heureuse demande un peu de minerai de l'Ouenza et du Bou Kadra pour fournir du fret de retour aux bateaux charbonniers et alimenter des hauts fourneaux en perspective.

Ce n'est pas nous qui le lui refuserions si nous avions le pouvoir de le lui donner.

Mais les bônais veillent; ils ne veulent pas entendre parler qu'une seule tonne leur soit ravie alors même que le salut de la France en dépendrait et ils le veulent d'autant moins qu'ils savent aujourd'hui que les milliards de tonnes de l'Ouenza se réduisent à une quarantaine de millions — vingt cinq années au maximum d'exploitation!

Pour contenter Bizerte n'y aurait-il pas moyen de trouver l'équivalent dans l'hinterland bizertin qui ne manque pas de mines importantes : Doueria et les nefzas entr'autres ?

Le général dit qu'en 1914, il avait déjà l'impression que les agents allemands pullulaient en Tunisie, et il lance contre la direction générale des Travaux publics de l'époque une accusation grave, qu'elle aura certainement à cœur de réduire à néant.

Tous les Bizertins dit le Général Dubois, connaissent une certaine ex-

ploitation minière, qui en pleine guerre, sous l'œil paternel de la Direction générale des Travaux publics, a expédié couramment à certaine usine, notoirement allemande, établie en Espagne, du minerai extrait en Tunisie qui, transformé par cette firme boche, nous revenait ensuite, sous forme de projectiles destinés à nos soldats. Il a fallu la croix et la bannière pour que la Direction des Travaux Publics se décide à faire cesser ce honteux trafic, mais elle s'est abstenue de réclamer des sanctions.

J'ai visité cette mine un mois avant la guerre et y ai trouvé pour cicerone l'ingénieur chimiste de l'établissement un Sleswigois, fort intelligent, fort instruit, parlant admirablement le français, dont le laboratoire était organisé et tenu d'une façon remarquable. En veine de confidences, il se compara, comme Sleswigois, à un Alsacien-Lorrain, gémissant sous la domination prussienne. Je laissai dire, mais, tout en l'écoutant j'aperçus, dans un cartonnier à portée de sa main, une collection d'ouvrages militaires allemands, dont un manuel de l'officier de réserve.

Quelques jours plus tard, je le rencontrai à Bizerte. Il vint à moi et m'apprit que, sur les instances de sa famille, il rentrait au Sleswig et s'embarquait le lendemain.

Je fus sur le point de lui demander si son manuel de l'officier de réserve allait lui servir. Il devait le savoir mais n'eût peut-être pas répondu à ma question.

Pour la ligne directe Tunis-Bizerte, le général ne doit pas ignorer la déclaration faite à Bizerte même par M. le résident général, de même que celle relative à l'écoulement du minerai du Bou Kadra. En attendant pourquoi laisse-t-on le Mokta-el-Hadid libre d'amener son minerai des Nefzas à Bizerte, pourquoi lui permet-on d'attendre l'achèvement de la ligne de Tabarka pour donner à son exploitation son essor plein et entier ?

Nous comprenons parfaitement qu'il y a une question de tarif en jeu mais cette question peut-elle primer quand il s'agit d'une matière aussi précieuse que le minerai de fer, si nécessaire en ce moment pour la reconstitution de nos départements qui ont subi l'ouragan de feu et de fer, pour les chantiers navals du midi et de l'océan loin des immenses gisements de Briey.

Il faut donc imposer dès à présent au Mokta un minimum d'extraction sous peine de déchéance pure et simple. Pourquoi le général ne réclame-t-il pas contre cette société ?

Un simple mot pour terminer : M. le général Dubois sait-il dans quelles mains est le port de Bizerte et dans quelle caisse tombent les recettes de l'exploitation ? Jusqu'au rachat, il doit s'y résigner les choses resteront en l'état, faute d'entente.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

LA GRÈVE DES CHEMINOTS AURA-T-ELLE LIEU ?

Sommes-nous à la veille d'une grève générale des cheminots tunisiens ? Chi lo sa ?

Nous connaissons beaucoup de che-

minots et un grand nombre sont de nos amis nous serons qu'ils réfléchiront sérieusement avant d'en arriver à un arrêt des transports qui causerait de sérieux ennuis au public et une éruption qui leur aliénerait bien des sympathies...

Voici le cahier de leurs revendications.

1^o La journée de 8 heures, et pour son application le fonctionnement de commissions paritaires ;

2^o a) La mise à l'échelle sur la base de 2.400 fr. pour le personnel Français, et sur le même coefficient pour les Agents Etrangers et Indigènes.

b) Et le relèvement d'une classe.

Le tout à compter du 1^{er} janvier 1919, et après entente avec l'organisation pour la fixation du salaire de début.

3^o La majoration de 50 %, au profit du personnel français ; des salaires nouveaux, à dater également du 1^{er} Janvier 1919 ;

4^o Les modifications logiques et indispensables des Ordres Généraux en vigueur ;

5^o La Nationalisation des réseaux.

Est-il besoin de dire que la C^o du Bône-Guelma ne fait que peu d'objections car les dépenses nouvelles incomberont entièrement au gouvernement qui n'a plus les moyens d'augmenter d'un maravedis les allocations allouées. Alors ? alors, c'est le public, le bon public, qui devra en définitive, faire les frais des dépenses supplémentaires que nécessiterait un nouveau relèvement de tarif, de 42 pour CENT soit 75 pour CENT, presque le double d'avant-guerre. Le jour où la Conférence Consultative consentirait un pareil relèvement nous craignons fort qu'il ne reste plus un tomate au marché pour leur faire une réception chaleureuse.

Mais alors comment concilier des intérêts qui se choquent comme deux trains marchant l'un sur l'autre à la vitesse la plus accélérée ?

Tout simplement en cherchant de part et d'autre ce qui peut être fait sans pressurer encore le public qui lui non plus n'est pas à la noce car le relèvement de tarifs provoque forcément celui du prix des denrées et augmente un peu plus le malaise subi par la vie chère qui atteint aussi bien les cheminots que tout le reste de la population. Et c'est qu'il ne faut pas.

L. S.

NOS ÉCHOS

Le Résident général.

Nous avons appris avec infiniment de peine la maladie subite de M. le Résident général et l'opération qui avait dû être effectuée sur le champ.

Les nouvelles que nous avons fait prendre nous ont heureusement rassuré et la population a appris avec une véritable joie que le mal était enrayé et que la guérison n'était plus qu'une question de jours de repos.

Nous faisons des vœux bien sincères pour que cette convalescence soit de courte durée et que M. le Sénateur Flandin reprenne le gouvernement de notre esquif.

Le retour du 4^e Zouaves.

La "Petite Tunisie" salue avec une joie patriotique le retour du glorieux 4^e Zouaves arrivé vendredi à Tunis.

La population lui a fait une réception digne de ses grands exploits.

Le Commandant Verméesch au nom de S. A. le Bey et du Résident général dont on regrette vivement l'absence lui a souhaité la bienvenue, le général Robillot l'a salué en soldat et rappelé quelques uns de ses exploits. M. Bigneus, faisant fonctions de vice président de la municipalité a parlé au nom de celle-ci et de la ville, puis M. Morin au nom de l'association amicale des mutilés.

Des fleurs, et des fleurs et encore des fleurs ont couvert nos héros :

« qui sont si grands et nous sommes si petits »

Anastasie vit toujours

ont été offertes par la toute charmante fillette de M^{me} et M. le contrôleur Weyland de Kairouan au nom de la "Dépêche Tunisienne".

M. Barsotti, au nom de l'union des SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE, et par un essaim de gracieuses jeunes filles au nom de la municipalité.

VIVE LE 4^e ZOUAVES !

Contre la force...

Des amis nous demandent souvent pourquoi nous ne faisons pas vendre la "Petite Tunisie" sur la voie publique ?

Tout simplement parce que le prix de dix centimes est très inférieur au coût du numéro qui nous revient à 0.25 et nous n'avons pas les moyens de perdre de l'argent.

Pour compenser cette perte subie il nous faudrait beaucoup plus d'annonces mais alors que nos commerçants n'ont aucun scrupule de nous faire payer trois ou quatre fois plus cher leur marchandise, ils regimbent lorsque nous parlons d'augmenter les prix des annonces, aussi nous n'en cherchons guère.

Ce que nous demandons et désirons ce sont des abonnés et rien que des abonnés plus le nombre sera élevé plus nous pourrions apporter d'améliorations au journal dont la première de reparaitre sur nos 4 pages.

Le retour de la mission musulmane.

La délégation musulmane envoyée aux fêtes de la victoire composée de caïds de Soussa Sfax et Bizerte et du Cheik-el-Mébina vient de rentrer à Tunis enchantée des égards dont elle a été l'objet partout où elle est allée.

Nous félicitons bien sincèrement M. M. Sakkat et Zaouche caïds de Sfax et Soussa qui ont reçu la rosette d'officier de la légion d'honneur, on sait que leur collègue Si Salem Snadli caïd de Bizerte a été fait chevalier il y a quelques semaines.

A l'école indigène de Smindja.

Nous avons lu avec un véritable plaisir les éloquentes discours prononcés à la distribution des prix de l'école d'agriculture indigène de Smindja par M. le Résident général et par M. Bériel, secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien chargé de la direction des services économiques indigènes.

Notre ami M. Bériel après avoir souhaité la bienvenue à M^{me} Flandin qui honorait de sa présence la cérémonie, au résident général qui avait bien voulu la présider à M. Manceron, secrétaire général du gouvernement tunisien et à d'autres personnalités présentes et associé le souvenir de quelques absents, notoirement de M. Alapetite, M. Bériel retraça avec éloquence les débuts de l'école créée en pleine guerre du mois d'Octobre 1914, ce qui était la meilleure des preuves que M. Alapetite n'a jamais douté un instant du succès final de nos armes, il dit ce que fut l'école jusqu'à ce jour,

les résultats obtenus, il indiqua ce qu'il serait nécessaire de faire pour achever l'œuvre si belle de collaboration franco-tunisienne qui a fini par gagner tout entier le cœur de nos protégés.

M. le résident général, dont le talent d'orateur incontestable n'est plus à faire, répondit par un discours de haute envolée vivement applaudi par toute l'assistance enthousiasmé et il exprima sa satisfaction après une visite de l'école.

Nous avons appris avec une bien vive joie la nomination de notre bon confrère et ami Paul Lambert comme chevalier de la légion d'honneur au titre militaire.

Mais si nous nous réjouissons de l'octroi de cette croix si vaillamment gagnée par le président du syndicat de la presse républicaine de Tunisie, nous le voyons avec infiniment de regret quitter la Tunisie pour aller diriger l'Agence Fourmier dont il était le correspondant à Tunis.

C'est une perte réelle pour la Tunisie où les hommes de sa trempe ne courent pas les rues. Il nous semble qu'on aurait très bien pu lui trouver un poste à Tunis qui lui permette de vivre tout en lui laissant la liberté de ses mouvements et de continuer à représenter ses fidèles électeurs du Kef.

Est-il trop tard pour éviter un départ qui cause d'unanimes regrets?

Un joli tour de... passe-passe.

Dans une commune qu'il n'est pas nécessaire de faire connaître, un habitant s'était engagé à donner le terrain nécessaire à la construction de l'hôtel de ville le jour où la commune aurait les fonds nécessaires en caisse.

Quand elle les eût, elle informa le généreux donateur qui s'empressa de s'exécuter.

Un procès-verbal de remise du terrain eût lieu et il n'y avait plus qu'à se mettre à l'ouvrage.

Mais le dirigeant en chef des cunuques qui forment le conseil municipal avait une idée de derrière la tête et par un joli tour de passe-passe leur proposa d'affecter une partie de la somme à une opération d'une utilité très contestable qui est loin d'être une opération de bon père de famille, en tout cas elle lèse gravement des intérêts légitimes et quel qualificatif donner à cet acte?

Intreprètes militaires.

Les candidats ci-après classés par ordre de mérite ont été déclarés définitivement admis au concours pour le grade d'interprète militaire stagiaire :

Matté, adjudant 4^e troupes, Thellier, Henri canonnier 5^e groupe Artillerie La Marmouza, fils du contrôleur civil de Grombalia Martin Henri, brigadier 4^e spahis, interprète auxiliaire Médecine ; Maurin Roger, étudiant 11 bis Souk-Djedid Tunis.

Nos sincères félicitations aux nouveaux officiers interprètes.

L'ouenza.

La société de l'ouenza a fait annoncer que l'exploitation de la mine dépend de l'activité plus ou moins grande avec laquelle les travaux des chemins de fer algériens de l'Etat seront poussés.

Il se peut mais la mine est-elle prête elle-même ? dispose-t-elle des stocks prêts à l'enlèvement et ses dispositions sont-elles prises au port d'embarquement de Bône ?

Pas encore, mais elle annonce qu'elles le sont.

Le ministre des affaires étrangères ayant renoncé à notre blé tendre tendre ou dur la Tunisie va pouvoir disposer de toute sa récolte. C'est parfait.

Mais le croirait-on nous sommes menacés de payer le pain encore plus cher qu'aujourd'hui pour pouvoir payer le blé au prix exorbitant aux producteurs qui sont, ne l'oublions pas, en grande majorité des indigènes qui nagent dans l'opulence, grâce à des prix inconnus jusqu'à l'année dernière leur laissant des bénéfices considérables. N'y aurait-il pas lieu de revenir au prix du commencement de la récolte de l'année dernière augmenté d'un dix pour cent par exemple.

La parole est à M. le Résident général qui entre les producteurs et la masse des consommateurs devra juger si celle-ci doit engraisser quelques privilégiés.

Le prix de la chaussure en Italie.

L'UNION donne un aperçu des prix des chaussures, pratiqués en Italie depuis le 13 juillet :

Souliers pour hommes, de 30.50 à 33 fr. ; pour dames, de 23 à 26 fr. ; pour jeunes gens, du N° 28 au N° 30, les prix varient de 16.50 à 24 fr.

« Il n'y a qu'en Tunisie, ajoute L'UNION, qu'une pleine liberté d'action est laissée aux colportiers qui font payer leurs chaussures 50, 60, 70 et même 80 francs la paire. »

Au barreau de Soussse.

Nous adressons nos sincères félicitations à M^r Toucon, qui vient d'être reçu pour la onzième fois bâtonnier de l'ordre des avocats à Soussse.

M^r Toucon est trop avantageusement connu de toute la Tunisie pour que nous ne nous réjouissons pas de l'honneur qui lui est fait par ses confrères du barreau de Soussse.

Des brochures impressionnantes.

Nous avons reçu de notre confrère, M. J. F. Favre, co-directeur du "Bon sens financier", 21, rue Feydeau à Paris, quatre brochures très intéressantes et impressionnantes sur les Métaux Criminels à porter de toutes les heures, 0.90 pièce, rendue franco ou 3.25 les quatre.

A leur lecture on reste confondu et l'on se demande si c'est bien vrai que nous avons gagné la guerre après toutes les manœuvres gouvernementales, financières, politiques ou autres pour la faire perdre. Nous en reparlerons.

Le "Judaïsme Tunisien".

Notre excellent ami et confrère, J. Ganouma ancien secrétaire de notre rédaction dont le dévouement à la cause juive est inlassable, vient de faire paraître le "Judaïsme Illustré" complément né de L'ÉGALITÉ la vaillante tribune du judaïsme nord-africain qui marche à grandes enjambées vers son 10 000^e abonné.

Il est inutile de dire que le "Judaïsme

Illustré" sera vivement goûté de tous ses lecteurs car il est véritablement bien présenté et très intéressant, et le sera sans doute d'avantage à l'avenir.

Un Ministre trompe sciemment le pays !

Après la chambre des députés un débat sur les phosphates a occupé la tribune parlementaire du sénat. On reste confondu et désarmé devant la pauvreté d'arguments du ministre des Travaux publics pour expliquer pourquoi la France manque du précieux engrais.

Pendant que le parlement péroré on voit nos phosphates du sud tunisien de beaucoup les plus importants de la Régence, nous en donnons la liste dans chacun de nos numéros pour bien montrer qu'ils prennent tous les chemins et très peu celui de France.

Rappelons qu'en 1918, l'Angleterre en a reçu 420.000 tonnes — l'Italie 250.000 tonnes et notre pauvre pays 140.000, et le ministre en promet 700.000 pour les semailles d'automne !

Nous verrons de quelle manière il arrivera à les faire transporter, en attendant ils s'illent toujours et voici le dernier relevé en date du port de Sfax nous donnerons plus tard le chiffre des embarquements à Tunis :

La goëlette italienne *Michellina G.*, allant à Porto Empedocle, avec des phosphates.

Le trois-mâts italien *Bios*, allant à Spezzia avec des phosphates.

Le trois-mâts goëlette italien *Aquila*, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur italien *Mattide*, allant à Milazzo avec des phosphates.

Le vapeur norvégien *Lowland*, allant à Malaga avec des phosphates.

Le vapeur portugais *Viana*, allant à Lisbonne avec des phosphates.

Le brick-goëlette italien *Orsola*, allant à Civita-Vecchia avec des phosphates.

Le moteur-ship *Asuncion Ferrer*, espagnol allant à Alicante avec des phosphates.

Le brick-goëlette *Giovanni Cacciaro*, italien, allant à Gênes avec des phosphates.

La goëlette *Michellina G.*, italienne, allant à Porto Empedocle, avec des phosphates.

Le vapeur *Bengasi* italien, allant à Barletta avec des phosphates.

Le brick-goëlette *Carlo-Padre*, italien, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur italien *Bengasi*, allant à Barletta avec des phosphates.

Le brick-goëlette italien *Sempre Avanti*, allant à Civita-Vecchia avec des phosphates.

Le brick-goëlette italien *Maria del Tindari*, allant à Civita-Vecchia avec des phosphates.

Le brick-goëlette italien *Citta di Sousa*, allant à Civita-Vecchia avec des phosphates.

Le vapeur italien *Iniziativo*, allant à Gênes avec des phosphates.

Le brick-goëlette italien *Domenico*, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur anglais *A. E. Amès*, allant à Marseille avec des phosphates.

Tous les journaux de Marseille signalent qu'il y aurait dans divers entrepôts de la ville des millions de kilos d'huile de provenance tunisienne qui ne seront livrés à la consommation que le jour où le prix fort de sept francs 50 le kilo sera atteint.

Et c'est pour satisfaire l'appétit cupide d'aussi misérables individus dont plusieurs sont d'origine tunisienne, que nous payons aujourd'hui l'huile de 4.20 à 5 frs. le litre !

Au surplus il faudrait savoir comment ces bandits sont pu arriver à se faire envoyer d'aussi énormes quantités d'huiles, les influences qui ont été mises en jeu, sous quels noms les envois ont été faits.

Et le parquet de Marseille est tout qualifié, puisque le délit d'accaparement s'est produit là-bas pour ouvrir une information judiciaire qui devra en même temps rechercher comment ces stocks importants ont pu être constitués.

Nous saurons une bonne fois comment tous ces spéculateurs arrivent à brasser des affaires à millions et à réaliser des fortunes en moins de temps qu'il ne faut pour écrire sur le dos des consommateurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Marine

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi d'agent technique de 3^e classe des Travaux Hydrauliques au traitement de 1.800 tonnes, non compris les indemnités de cherté de vie et de charge de famille, sera ouvert à Paris, dans les cinq ports militaires et à Bizerte le 20 Octobre 1919.

Ce concours est exclusivement réservé aux candidats qui, en raison de leur possession sous les drapeaux, n'ont pu prendre part à celui du mois de Juillet 1918.

Toutefois si les candidats inscrits à Paris ou dans l'un de ces ports sont trop nombreux, il pourra leur être assigné un autre centre d'examen.

Le nombre des places mises au concours est fixé au VINGT.

Les demandes de renseignements sur les conditions à remplir ainsi que sur les matières de l'examen doivent être adressées au Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty (Tunisie).

La liste des inscriptions sera close le 3 Octobre 1919. Journal officiel du 22 Juillet 1919 - Page 7.597.

Le Directeur des Travaux Hydrauliques, GUOTTON.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Lancanorio, R. B. Franco, N. FAHRI GIA Sacer, B. Rue Sidi Bou Moudil, Tunis

P. Ostaux, Bâties, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Bami Frères et Cie, 1917.

Grand Hôtel de France, Sfax 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire, eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

P. Jans et Muslime, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de terrains.

P. Emmanuel Spasiano, Diplôme de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guenod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 10, rue Es-Sadikia, Tunis.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguelo et Modigliani, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Grand Hôtel, Lavit, propriétaire, 1^{er} ordre, Sousse.

M. SIBAG, 7, rue de Constantin - Tunis.

Pulsoconn du Dr Mœcaura pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'ad. au journal.

Chez PAONESSA, artificier Av. Jules Ferry - TUNIS Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

PETITES ANNONCES 0.50 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à souffler au prix d'avant guerre, s'ad. au journal.

A VENDRE : une jambe artificielle neuve coté droit, prix excessivement réduit s'ad. au journal.

A VENDRE : une centaine de kilos FEMINA, LES HOMMES DU JOUR et autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre; s'ad. au journal.

A LOUER : un bon bureau en plein centre ; s'ad. au journal.

GRAND-HOTEL Sousse ; M. P. LAVIT, propriétaire, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que le restaurant de l'hôtel sera fermé pendant les mois d'août et septembre à cause des réparations urgentes à faire à l'hôtel. RE-OUVERTURE LE 1^{er} OCTOBRE PROCHAIN.

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale" sous la dépendance de l'Imprimerie Franco-Italienne L. SORACI 17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 11, 34

RAYMOND VALENSI INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage - Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH 4, avenue de France, et rue Al-Djazira LÉON BLOCH FILS Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL 6, Rue d'Italie, TUNIS

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie Société Anonyme - Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banques. Escompte. Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus Vacuum Mobiloil Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télég Import-Tunis Téléphone : 0.71

Société Générale Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - Sfax Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et compléments courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES 7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - poste Français - AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besaïçon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Farnet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique et Ciment Paul POTIN DÉPOT : rue de Turquie (Port) BUREAU : 23, rue Es - Sadikia Téléphone : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville E. BERNET TUNIS - Rue de Russie - TUNIS Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

Espigadoras-Lieuses - Rateaux - Fauchouses MAC CORMICK Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis MAISON R. WALLUT & C^{ie} (R. WALLUT et G. HOEFMANN, associés) - Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le DÉPÔTS A VUE : 2 o/o DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE de 2 à 1 ans : 3 o/o Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique